

L'exposition « Biodiversité des zones humides » est le fruit de plus de 20 ans de découvertes et de balades naturalistes dans les différents milieux qui composent la plaine humide de la Scarpe aval.

Elle vous présente la richesse de ce territoire, ses paysages variés façonnés par l'eau : marais, tourbières, prairies bordées de saules têtards mais aussi la diversité de l'avifaune comme la grande aigrette facilement observable en période hivernale, le hibou des marais faisant sa toilette ou le bruant des roseaux qui vit au cœur des roselières...

Sans oublier la flore, également riche sur le territoire avec notamment quelques espèces d'orchidées sauvages.

Cette exposition réalisée par le Parc naturel régional Scarpe-Escout animateur du SAGE Scarpe aval est financée par les intercommunalités du SAGE et par l'Agence de l'Eau Artois Picardie



"Biodiversité des zones humides"



"Biodiversité des zones humides"

Où voir ou revoir cette exposition ?
Infos sur www.pnr-scarpe-escout.fr

Exposition des photos de
Grégory Smellinckx





"Depuis l'enfance je suis attiré par les animaux. Habitant en ville, je n'ai eu que trop rarement l'occasion de les découvrir ailleurs que dans les livres.

Plus tard, mes études m'éloigneront encore de cet attrait pour la nature.

Ce n'est qu'en 1993, quittant le milieu urbain pour la campagne que je redécouvre la nature à travers ma deuxième passion : la photographie.

Mon domaine de prédilection étant l'ornithologie, j'affine mes connaissances sur les oiseaux, apprenant à les observer et à les comprendre pour ainsi mieux les photographier.

Habitant au cœur du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, je parcours ce territoire pour vivre pleinement ma passion pour la photographie naturaliste, saisir et partager ces instants uniques et sauvages.

La nature est belle mais fragile. Je voudrais à travers mes photographies sensibiliser le plus de monde possible à cette nature souvent en sursis face aux agressions de l'homme.

On ne protège et respecte que ce que l'on connaît."

Grégory Smellinckx



La Mare à Goriaux

La Réserve biologique domaniale de la Mare à Goriaux se situe au cœur du massif forestier de Raismes-Saint-Amand-Wallers et occupe un espace de 145 hectares.

Elle s'articule autour d'un étang d'affaissement minier résultant de l'exploitation de la fosse de Vicoigne et de la mine d'Arenberg. En 1982, le site est classé en Réserve biologique domaniale de part sa diversité ornithologique.

Le site est composé d'une entité forestière, d'un plan d'eau, ainsi que d'un terzil plat de plus de 2 kilomètres.

Avec sa soixantaine d'espèces nicheuses et le passage d'oiseaux migrateurs comme le Balbuzard pêcheur, la Mare à Goriaux est un site de grande qualité, emblématique du territoire.

Au fil de la Scarpe

Pour trouver les sources de la Scarpe, il faut se rendre à Berles-Monchel, près d'Aubigny-en-Artois. Elle parcourt ensuite 102 kilomètres avant de se jeter dans l'Escaut à Mortagne-du-Nord, juste avant la frontière belge.

Aujourd'hui canalisée, elle a perdu les nombreux méandres caractéristiques de l'absence de relief de cette vaste plaine alluviale.

Localement, ses berges ont été réhabilitées par les collectivités locales, ramenant les promeneurs le long de son parcours. De même, les derniers kilomètres de son linéaire, entre Saint-Amand-les-Eaux et Mortagne-du-Nord, ont été rendus aux bateaux de plaisance.



La Scarpe entre Vred et Marchiennes



Foulque macroule – *Fulica atra*

Les foulques

Voilà un oiseau que l'on peut rencontrer très facilement sur nos plans d'eau : lacs, canaux, marais et étangs. En hiver, les Foulques macroules se regroupent et il peut y avoir plusieurs milliers d'individus sur le même plan d'eau.

En période de nidification, la Foulque macroule défend son territoire énergiquement en se précipitant contre les intrus. Elle plonge très souvent à la recherche de nourriture, se saisit de quelques algues et se laisse remonter comme un bouchon.

Sur une massette perché

Habitant commun des marais de Scarpe-Escaut, le Bruant des roseaux colonise les roselières, les jonchaies hautes et les broussailles des zones humides.

Sa présence est facilement décelable par le chant typique que le mâle émet depuis un perchoir bien visible dès le printemps.

Le mâle (photo) est facilement reconnaissable : capuchon noir, collier et moustaches blancs. La femelle quant à elle a un plumage plus terne.



Bruant des roseaux – *Emberiza schoenioides*

L'oiseau symbolique



Cigognes blanches
Ciconia ciconia

La Cigogne blanche est de plus en plus fréquente en Scarpe-Escaut lors des escales migratoires au début du printemps ou en automne. Comme sur cette photo où un groupe faisait escale à Wandignies-Hamage avant de reprendre le chemin de l'Afrique pour y passer l'hiver. C'est toujours un énorme plaisir de rencontrer sur notre territoire cet oiseau majestueux et plein de symbolique.

La roselière

Havre de paix pour l'avifaune

Né de l'enfoncement progressif du terril provoquant la remontée de la nappe phréatique, l'étang des Argales à Rieulay a depuis été aménagé pour accueillir une avifaune diversifiée.

La création d'étendues de roselières a permis de voir apparaître au fil des années de nombreuses espèces nicheuses comme la Gorgebleue à miroir, le Bruant des roseaux ou encore le Phragmite des joncs. Les îlots et vasières situés dans la réserve ornithologique permettent l'installation quant à eux des Foulques macroules, Gallinules poules d'eau, Canards colverts et Cygnes tuberculés.



Etang des Argales - Rieulay

Le réveil de la libellule

Espèce commune de nos zones humides, le mâle de l'Orthétrum réticulé se reconnaît à son abdomen de couleur bleue tandis que celui de la femelle est brun-jaune.

Cette libellule se trouve au voisinage des marais, lacs et étangs, on peut la rencontrer également loin de l'eau car son territoire de chasse est étendu.

D'avril à début septembre, vous aurez sans doute la chance de la rencontrer au détour d'un marais. Elle le sera d'autant plus facilement aux premières lueurs du jour, lorsque ses ailes sont encore engluées dans la rosée matinale.



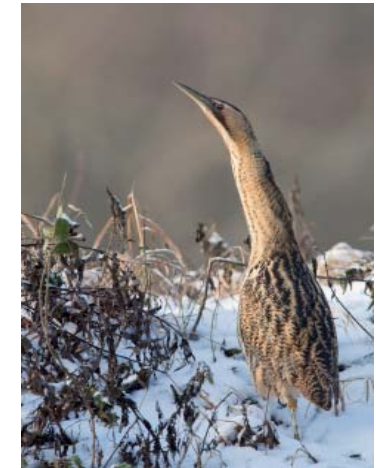
Orthétrum réticulé
Orthetrum cancellatum

Le fantôme des marais

Rare et très discret (seulement quelques couples dans le département du Nord), le Butor étoilé vit caché dans les grandes roselières.

Lorsqu'il est dérangé, il prend une position de camouflage en se figeant en posture verticale, bec pointé au ciel, cou tendu, les yeux pivotant vers l'avant pour observer l'intrus. Il peut rester ainsi pendant des heures, oscillant pour suivre le mouvement des roseaux.

C'est souvent grâce à son chant nocturne ressemblant à un mugissement que l'on détecte sa présence au cœur des marais.



Butor étoilé – *Botaurus stellaris*

Les saules têtards

Emblème du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, le Saule têtard est le résultat d'une technique de taille particulière consistant à lui couper régulièrement la tête. Cet arbre particulièrement adapté aux sols gorgés d'eau est très présent en zones humides.

Avec les cavités qui se forment naturellement dans son tronc au fur et à mesure qu'il vieillit, il offre le gîte et le couvert à de nombreuses espèces animales comme les chauves-souris ou l'emblématique Chouette chevêche.



Prairie humide avec saules têtards



Orchis incarnata – Dactylorhiza incarnata

La belle des près

Des orchidées dans le Parc naturel régional Scarpe-Escaut ? Eh oui, nul besoin de courir dans de lointaines contrées pour admirer des orchidées en pleine nature !

L'Orchis incarnata ou Orchis couleur de chair, affectionne les zones marécageuses tourbeuses et on la retrouve donc tout naturellement sur notre territoire.

Cette belle orchidée fleurit de mai à juillet, mais attention, protégée, il est interdit de la cueillir ! D'autant plus que ses habitats continuent à régresser fragilisant un peu plus encore la conservation de cette espèce.



Hibou des marais
Asio flammeus

Regard d'or

Visiteur occasionnel lors des migrations ou durant l'hivernage, le Hibou des marais est un rapace nocturne actif le jour !

Il survole les plaines, les friches et les marais à la recherche de sa nourriture favorite, les micro-mammifères.

Contrairement aux autres rapaces nocturnes, le Hibou des marais niche au sol. Les individus observés chez nous en hiver viennent pour la plupart d'Europe du Nord.

La grande tourbière



Tourbière de Marchiennes

Ce site est historiquement issu de l'exploitation agricole. L'ensemble de la tourbière est constitué de dépressions parcourues par un réseau de chenaux en forme de peigne, destiné à l'assèchement du site pour permettre la culture ou le pâturage, créant ainsi un paysage très original.

Avec la tourbière de Vred, celle de Marchiennes est l'une des dernières tourbières alcalines du nord de la France. Ce site très original par la rareté de ses habitats tourbeux héberge une faune et une flore uniques.

Le chant de la grenouille

Nous sommes au mois de mai, au cœur de la réserve du Pré des Nonnettes de Marchiennes et les Grenouilles vertes sont en pleine période de reproduction.



Grenouille verte – *Rana esculenta*

Les mares en sont remplies, sacs vocaux gonflés, elles chantent en chœurs très sonores.

Bientôt les mares abriteront des milliers de têtards qui resteront dans l'eau jusqu'au printemps suivant où ils se métamorphosent en grenouilles.

Quand vient l'hiver, la Grenouille verte s'envase dans le fond d'un ruisseau, d'un étang ou d'une rivière et y reste immobile pendant les quatre mois que dure la saison.

La Grenouille verte, comme l'ensemble des amphibiens de France, est une espèce protégée.

Duo d'aigrettes

Il y a encore quelques années, il était rare de rencontrer des aigrettes dans nos espaces naturels. Ces magnifiques oiseaux étaient chassés pour leurs plumes qui ornaient les chapeaux et costumes du début du vingtième siècle.

Des mesures de protection efficaces associées à une augmentation des populations de Grande aigrette d'Europe occidentale (au premier plan sur la photo) leurs ont permis de recoloniser progressivement nos marais pour le plaisir des yeux.

Outre leur plumage d'un blanc pur, elles sont reconnaissables à leur cri rauque et rocailleux, qui peut s'apparenter à celui du Héron cendré.



Grande aigrette et Aigrette garzette – *Ardea alba* & *Egretta garzetta*

La réserve du Pré des Nonnettes

Le Pré des Nonnettes est l'une des dernières prairies de fauche traditionnelles du territoire.

Située sur la commune de Marchiennes, au cœur du marais du Vivier qui s'étend sur un peu plus de 400 hectares et où se mêlent marais, étangs, prairies humides et boisements, la réserve du Pré des Nonnettes renferme, sur une surface de 17 hectares, une biodiversité étonnante.

Le maintien d'une activité agricole traditionnelle associée à la mise en place d'une gestion conservatoire et une chasse raisonnée a favorisé l'existence d'une grande diversité d'habitats naturels à l'origine de la présence de nombreuses espèces végétales et animales d'intérêt patrimonial. Son caractère humide favorisé par une topographie basse et sans relief marqué, permet de nombreuses espèces inféodées aux zones humides telles que les amphibiens, les libellules ou encore certaines espèces d'oiseaux dites « paludicoles » de trouver l'ensemble des éléments nécessaires à leur reproduction.

